



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 4 - FEVRIER 2014

SOMMAIRE

32 - Préfecture du Gers

Secrétariat Général

Arrêté N °2014038-0001 - Arrêté portant délégation de signature à M. Bernard CASTELLS, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur de la coordination interministérielle et des moyens de l'Etat

..... 1



PRÉFET DU GERS

Arrêté n °2014038-0001

**signé par
SABATHE Jean- Marc**

le 07 Février 2014

**32 - Préfecture du Gers
Secrétariat Général
Direction de la coordination interministérielle et des moyens de l'Etat**

Arrêté portant délégation de signature à M.
Bernard CASTELLS, conseiller
d'administration de l'intérieur et de l'outre-
mer, directeur de la coordination
interministérielle et des moyens de l'Etat

PREFECTURE
Direction de la coordination interministérielle
et des moyens de l'état
Service du pilotage interministériel et du
développement
Bureau du courrier et de la coordination

N° d'enregistrement :

ARRÊTÉ
portant délégation de signature à M. Bernard CASTELLS,
conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer,
directeur de la coordination interministérielle et des moyens de l'Etat

Le préfet du Gers,

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée (notamment par l'article 132 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales) relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

VU le décret du 27 février 2013 portant nomination de M. Jean-Marc SABATHE en qualité de préfet du Gers,

VU l'arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 5 juillet 2012, portant mutation à compter du 20 août 2012 de M. Bernard CASTELLS, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre mer en qualité de directeur de la coordination interministérielle et des moyens de l'Etat à la préfecture du Gers,

VU l'arrêté préfectoral du 5 mars 2012, modifié le 29 janvier 2014, fixant l'organisation et les attributions des services de la préfecture du Gers,

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1er - Délégation est donnée, à **M. Bernard CASTELLS**, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre mer, directeur de la coordination interministérielle et des moyens de l'Etat, à l'effet de signer ou de viser au nom du préfet du Gers, tous documents concernant les attributions de sa direction, à l'exclusion des arrêtés.

Article 2 - En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Bernard CASTELLS**, la délégation de signature prévue à l'article 1er ci-dessus sera exercée chacun en ce qui concerne ses attributions respectives :

*** au titre du Service de Pilotage Interministériel et du Développement (SPID) à :**

➤ **M. Christophe POUYSEGU**, attaché principal d'administration de l'intérieur et de l'outre mer, chef du SPID ou, en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, par :

- **Mme Valérie HALLYNCK**, attachée de l'intérieur et de l'outre mer, adjointe au chef de service, chef du bureau du développement territorial (SPID 1), et, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par **M. Freddy VIDAL**, secrétaire administratif de classe normale (SPID 1),

- **Mme Isabelle CAHUZAC** attachée de l'intérieur et de l'outre mer, adjointe au chef de service, chef du bureau des finances et du pilotage (SPID 3), et, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par **M. Jean-Louis MINET**, secrétaire administratif de classe exceptionnelle (SPID3) .

- **M. Michel ORTHOLAN**, secrétaire administratif de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer, adjoint au chef de service, chef du bureau du courrier et de la coordination (SPID 2).

*** au titre du Service des Ressources Humaines, de la Logistique et des Moyens (SRHLM) à :**

➤ **Mme Monique BIAUSSAT**, attachée principale d'administration de l'intérieur et de l'outre mer, chef du service SRHLM ou, en cas d'absence ou d'empêchement de celle-ci, par :

- **Mme Laetitia BERTRAND**, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, en qualité de chef de bureau des ressources humaines, et, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par **Mmes Hélène LASAUSSE** et **Maria-Dolores DARRÉ**, secrétaires administratives de classe normale.

Article 3- Le précédent arrêté préfectoral n° 2013092-0015, en date du 2 avril 2013, portant délégation de signature à **M. Bernard CASTELLS**, est abrogé.

Article 4- Monsieur le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat.

Auch, le 7 FEV 2014



Le préfet,

Sabathe
Jean-Marc SABATHE